



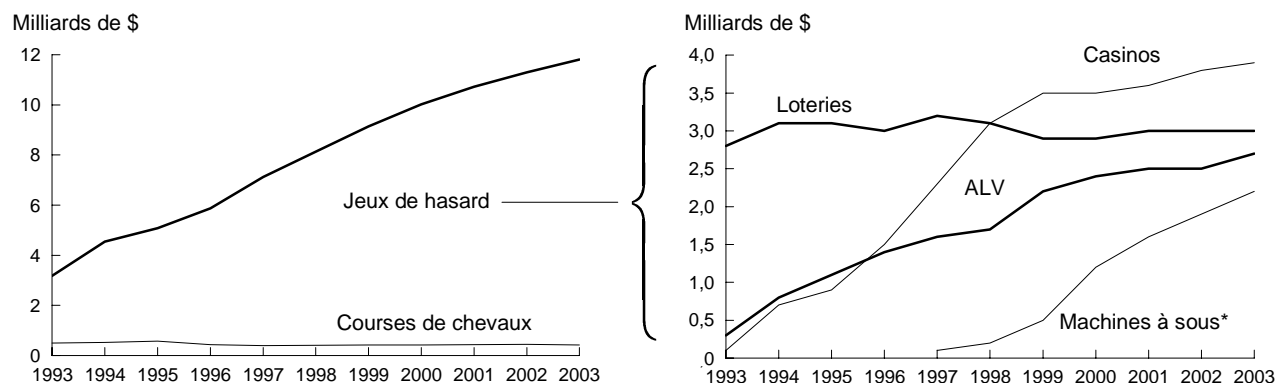
PERSPECTIVE

Fiche : jeux de hasard

- Les recettes nettes tirées des loteries, des appareils de loterie vidéo (ALV) et des casinos gérés par l'État ont augmenté, passant de 3,2 milliards de dollars en 1993 à 11,8 milliards en 2003¹. De ces 11,8 milliards de dollars, 6,5 milliards étaient des profits.
- Les recettes nettes provenant des paris mutuels (courses de chevaux) ont chuté, passant de 500 millions de dollars à 420 millions au cours de la même période (1993 à 2003).
- En 2003, les loteries représentaient 25 % de toutes les recettes nettes tirées des jeux de hasard non caritatifs, les casinos, 33 %, les ALV, 23 % et les machines à sous ne faisant pas partie de casinos constituaient 19 % de celles-ci.
- Les dépenses moyennes de jeu par personne de 18 ans et plus en 2002 allaient de 103 \$ dans les trois territoires à 620 \$ en Alberta, avec une moyenne nationale de 483 \$².
- Les travailleurs du secteur des jeux de hasard étaient plus susceptibles, comparativement à ceux des autres secteurs, d'être des femmes (52 % contre 47 %), d'avoir moins de 35 ans (49 % contre 37 %), d'être rémunérés à l'heure (81 % contre 64 %), et de toucher un revenu inférieur (17 \$ l'heure comparativement à 18 \$).
- Le nombre d'emplois dans le secteur des jeux de hasard est passé de 14 000 en 1993 à 50 000 en 2003.
- Bien qu'une femme ou qu'un homme sur six vivant seul ait déclaré dépenser de l'argent dans des casinos, des machines à sous ou des ALV, les hommes ont dépensé plus de trois fois la somme dépensée par les femmes — 807 \$ comparativement à 245 \$³.
- Le taux de participation aux jeux de hasard et les dépenses qui y sont liées ont progressé en fonction du revenu des ménages. Par exemple, 56 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ ont joué en 2002 et y ont consacré en moyenne 280 \$, tandis que les chiffres correspondants dans le cas des ménages touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient de 80 % et de 905 \$.
- Les trois quarts des Canadiens de 15 ans et plus (18,9 millions) se sont adonnés aux jeux de hasard en 2002. Selon l'Indice de gravité du jeu compulsif, la majorité de ces joueurs (93,7 %) n'éprouvaient pas de problème à ce chapitre, tandis que les autres étaient des joueurs excessifs (0,6 %) ou risquaient de le devenir (5,7 %).



Les recettes nettes tirées des jeux de hasard gérés par l'État ont constamment augmenté.



Source : Comptes nationaux

* Il s'agit de celles qui se trouvent à l'extérieur des casinos gérés par l'État.

Recettes, bénéfices et dépenses liés aux jeux de hasard

	Recettes tirées des jeux de hasard*		Bénéfices tirés des jeux de hasard**		Proportion des recettes totales***		Dépenses par personne (18 ans et plus)†	
	1993	2002	1993	2002	1993	2002	1993	2002
	millions de \$ (courants)				%		\$	
Canada	3 180	11 734	1 964	6 021	2,1	5,6	147	483
Terre-Neuve-et-Labrador	90	198	48	106	2,7	5,0	211	483
Île-du-Prince-Édouard	22	31	10	15	3,0	3,0	227	296
Nouvelle-Écosse	141	366	74	165	3,2	6,1	201	499
Nouveau-Brunswick	129	197	53	101	3,0	3,6	229	333
Québec	754	2 701	489	1 427	1,9	4,9	138	460
Ontario	919	4 666	581	2 002	1,9	6,7	113	502
Manitoba	229	494	114	353	3,7	5,6	277	568
Saskatchewan	76	437	52	279	1,3	6,1	105	589
Alberta	406	1 456	320	914	2,8	5,9	210	620
Colombie-Britannique	409	1 182	221	656	2,0	4,5	150	366
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	5	7	2	3	0,3	0,3	81	103

Sources : Comptes nationaux, Division des institutions publiques (statistiques de gestion financière) et estimations postcensitaires de la population
* Total de l'argent parié dans les loteries gérées par l'État, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots.

** Recettes nettes des gouvernements provinciaux et territoriaux provenant des recettes de jeu totales, moins les frais d'exploitation et les autres frais (voir Sources de données et définitions).

*** Le calcul de la proportion des recettes totales pour 2002 se base sur les recettes tirées des jeux de hasard de 2002 et sur les recettes provinciales totales de 2001. Les chiffres des recettes provinciales pour 2002 seront disponibles à l'automne 2004.

† Personnes de 18 ans et plus, puisqu'il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

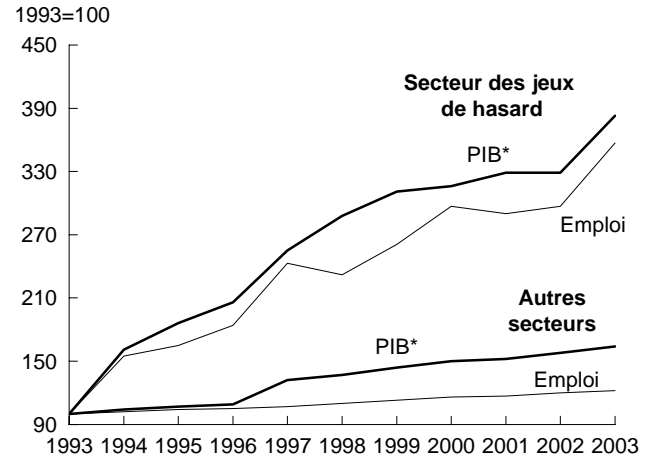
Caractéristiques des travailleurs

	Jeux de hasard		Autres	
	1993	2003	1993	2003
	en milliers			
Total des travailleurs	14	50	12 843	15 696
	%			
Sexe				
Hommes	46	48	55	53
Femmes	53	52	45	47
Âge				
15 à 34	62	49	44	37
35 ans et plus	38	51	56	63
Scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins*	73	47	55	45
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	20	41	28	34
Diplôme universitaire	F	12	17	21
Régime de travail				
Temps plein	57	83	81	81
Temps partiel	43	18	19	19
Province				
Provinces de l'Atlantique	6	5	7	7
Québec	11	21	24	23
Ontario	38	45	39	40
Provinces des Prairies	29	20	18	18
Colombie-Britannique	15	10	13	13
Catégorie de travailleurs				
Employés	94	99	84	85
Travailleurs autonomes	F	F	15	15

Source : Enquête sur la population active

* Peut inclure des études postsecondaires partielles.

Le secteur des jeux de hasard a dépassé les autres secteurs.



Sources : Enquête sur la population active et Comptes nationaux

* Le prix (prix de base) des biens et des services produits. Le PIB propre au secteur des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple, les ventes de billets de loterie ou celles générées par les ALV ainsi que les paris aux casinos. Les autres retombées économiques reliées au secteur, comme celles touchant l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité, l'entretien des édifices et de l'équipement, ne sont pas incluses.

Caractéristiques des emplois

	Jeux de hasard		Autres	
	1997	2003	1997	2003
	en milliers			
Employés*	34	50	11 387	13 284
	%			
Syndiqués**	30	34	34	32
Non syndiqués	70	66	66	68
Emploi permanent	91	92	89	88
Emploi temporaire	9	8	11	12
Recevant habituellement des pourboires	27	25	7	7
Pas de pourboires	73	75	93	93
Rémunérés à l'heure	81	81	61	64
Non rémunérés à l'heure	19	19	39	36
Gains horaires moyens†	\$			
Hommes, temps plein	13,50	20,00	17,80	20,70
Femmes, temps plein	13,00	15,70	14,80	17,40

Source : Enquête sur la population active

* Des questions plus détaillées sur les employés ont été incorporées à la suite du remaniement de l'Enquête sur la population active en 1997.

** Comprend les personnes non syndiquées mais dont l'emploi est assujéti à une convention collective.

† Comprend les pourboires et les commissions.

Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard

	Au moins un jeu de hasard		Loterias d'État		Autres loteries, tombolas, etc.		Casinos, machines à sous et ALV		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ensemble des ménages										
1998	462	77	251	68	81	34	432	20	700	10
1999	499	76	246	67	76	32	631	20	655	10
2000	492	74	245	64	84	31	546	21	743	9
2001	513	72	257	62	98	30	554	20	815	9
2002	570	73	263	63	129	30	679	21	905	8
Ménages ne comptant qu'une personne*										
452	65	192	54	214	22	546	18	684	7	
Hommes	613	68	238	58	343	24	807	21	889	4
18 à 44	437	69	165	58	87	22	739	24	273	3
45 à 64	618	70	285	60	121	24	956	18	1 908	3
65 ans et plus	1 080	64	330	55	1 190	30	734	19	472	5
Femmes	297	62	145	50	82	20	245	16	616	9
18 à 44	132	59	98	46	43	22	141	15	79	4
45 à 64	276	75	162	64	59	24	274	19	406	9
65 ans et plus	380	56	149	43	118	18	261	15	783	12
Ensemble des ménages										
Terre-Neuve-et-Labrador	486	70	243	62	80	32	447	8	749	17
Île-du-Prince-Édouard	526	63	239	43	116	39	235	8	1 724	10
Nouvelle-Écosse	593	75	267	61	70	44	435	22	1 377	11
Nouveau-Brunswick	462	69	265	61	63	35	308	11	784	13
Québec	431	79	265	74	57	20	350	19	735	9
Ontario	689	71	275	60	190	31	818	25	1 114	6
Manitoba	589	70	244	55	87	34	501	28	1 026	11
Saskatchewan	620	73	232	54	87	50	904	26	497	9
Alberta	678	69	236	56	145	38	1 023	18	1 119	9
Colombie-Britannique	467	70	256	63	94	30	696	17	407	4
Revenu après impôt										
Moins de 20 000 \$	280	56	167	47	74	15	275	11	442	9
20 000 \$ à 39 999 \$	457	73	249	62	98	25	357	20	1 004	8
40 000 \$ à 59 999 \$	659	78	296	69	121	34	848	24	885	8
60 000 \$ à 79 999 \$	559	78	287	69	95	36	627	25	767	6
80 000 \$ et plus	905	80	288	69	224	46	1 131	29	1 763	5

Source : Enquête sur les dépenses des ménages

Nota : Les dépenses sont celles des ménages ayant des dépenses. Les chiffres se rapportent à l'année 2002, sauf indication contraire.

* L'étude des ménages ne comptant qu'une personne permet l'examen des caractéristiques individuelles. Les données renvoient aux personnes de 18 ans et plus, car il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

Dépenses des ménages consacrées à tous les jeux de hasard selon la catégorie de revenu, 2002

	Dépenses moyennes ³		Pourcentage déclarant	% d'argent consacré au jeu par rapport au revenu total	
	Tous les ménages	Ménages déclarants		Tous les ménages	Ménages déclarants
	\$	\$	%	%	%
Revenu après impôt	415	570	73	0,7	0,9
Moins de 20 000 \$	156	280	56	1,2	2,0
20 000 \$ à 39 999 \$	333	457	73	1,1	1,5
40 000 \$ à 59 999 \$	514	659	78	1,0	1,3
60 000 \$ à 79 999 \$	435	559	78	0,6	0,8
80 000 \$ et plus	726	905	80	0,7	0,8

Sources : Enquête sur les dépenses des ménages

Sources des données et définitions

Enquête sur la population active : enquête-ménages mensuelle qui recueille de l'information sur l'activité sur le marché du travail ainsi que sur la classification détaillée des professions et des industries concernant les personnes de 15 ans et plus.

Comptes nationaux : le programme relatif aux Comptes des revenus et des dépenses (CRD) trimestriels est un des multiples programmes constituant le Système de comptabilité nationale. Les CRD présentent de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

Enquête sur les dépenses des ménages : enquête annuelle instituée en 1997 et qui a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) fournit des estimations transversales périodiques et actuelles des déterminants de la santé, de l'état de santé et du recours au système de santé. Au cours de la première année (2000) et de chacune des années impaires subséquentes (à compter de 2001), l'enquête permet de recueillir des renseignements génériques sur la santé auprès de 130 000 répondants. Au cours des années paires, l'enquête s'appuie sur un échantillon plus petit (quelque 30 000 répondants) et porte sur un sujet particulier. Le cycle 1.2, traitant de la santé mentale et du bien-être, a été réalisé en 2002. Il visait essentiellement à fournir des estimations nationales et provinciales des principaux troubles mentaux et problèmes de santé mentale, de même qu'à exposer les questions associées aux incapacités, aux besoins en matière de soins de santé et à la prestation de services de santé. L'enquête comportait des questions touchant une vaste gamme de troubles et de problèmes, y compris une section sur le « jeu pathologique ».

La population cible de l'ESCC 1.2 ne couvre pas les résidents des trois territoires, les personnes vivant dans les réserves

ou sur les terres publiques, les pensionnaires d'un établissement institutionnel, les membres à temps plein des Forces armées et les résidents de certaines régions éloignées.

Secteur des jeux de hasard : ce secteur inclut les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos et les appareils de loterie vidéo, ou qui offrent des services de jeux de hasard tels que les loteries et les paris hors hippodromes. Les courses de chevaux ainsi que les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeu sur les lieux sont exclus.

Bénéfices tirés des jeux de hasard : recettes nettes des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, après déduction des prix et des lots, des frais d'exploitation (salaires et traitements compris), des paiements au gouvernement fédéral et des autres frais généraux.

Recettes tirées des jeux de hasard : ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes caritatifs et destinées à ces derniers de même que les recettes provenant des réserves indiennes sont exclues.

Casino d'État : casino commercial géré par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon la province. Les casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, diffèrent également selon le degré de participation publique et privée à leurs opérations et à leur gestion. Certains casinos d'État sont gérés entièrement comme des sociétés d'État, alors que d'autres sous-traitent certaines opérations — par exemple, l'entretien, la gestion ou les services — au secteur privé.

Appareil de loterie vidéo (ALV) : jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé, contrairement aux lots instantanés en argent obtenus des machines à sous. Les ALV sont gérés par les sociétés de loterie provinciales.

Caractéristiques personnelles et comportement lié au jeu

	Ensemble des joueurs	Sans pro- blème	Joueurs à risque et excessifs				Exces- sifs
			Total	À risque		Exces- sifs	
				Faible	Modéré		
Total (milliers)	18 887	17 699	1 188	697	373	118	
%	100,0	93,7	6,3	3,7	2,0	0,6	
	Milliers		%				
Hommes	9 610	100,0	92,2	7,8	4,4	2,6	0,7
Femmes	9 277	100,0	95,2	4,8*	2,9	1,4	0,5
			Années				
Âge moyen**	44	45	40*	40	39	41	
Revenu personnel			%				
Moins de 20 000 \$	6 392	100,0	93,3	6,7	3,9	2,0	0,8
20 000 \$ ou plus	11 289	100,0	93,8	6,2	3,6	2,0	0,6
Niveau de scolarité							
Moins que postsecondaire	9 689	100,0	92,4	7,6	4,5	2,4	0,7
Postsecondaire	9 047	100,0	95,2	4,8*	2,8	1,5	0,5 ^E
Antécédents ethniques							
Non-Autochtone	18 593	100,0	93,8	6,2	3,7	1,9	0,6
Autochtone	217	100,0	81,5	18,5*	7,2 ^E	8,3 ^E	2,9 ^E
Province							
Terre-Neuve-et- Labrador	330	100,0	93,7	6,3	3,7 ^E	1,9 ^F	F
Île-du-Prince-Édouard	83	100,0	95,2	4,8 ^E	2,5 ^E	1,8 ^F	F
Nouvelle-Écosse	588	100,0	94,3	5,7	3,3	1,4 ^E	1,1 ^E
Nouveau-Brunswick	463	100,0	94,7	5,3	3,2 ^E	1,5 ^E	F
Québec	4 787	100,0	95,4	4,6*	2,6	1,6 ^E	0,4 ^E
Ontario	7 213	100,0	93,5	6,5	3,8	2,1	0,6 ^E
Manitoba	642	100,0	90,6	9,4*	5,3	3,3	0,8 ^E
Saskatchewan	575	100,0	90,7	9,3*	5,4	2,5 ^E	1,5 ^E
Alberta	1 731	100,0	92,2	7,8*	4,7	2,3	0,7 ^E
Colombie-Britannique	2 474	100,0	93,1	6,9	4,3	1,9	0,7 ^E
Fréquence de participation							
Quotidiennement	278	100,0	69,7	30,3*	16,4 ^E	7,9 ^E	6,0 ^E
2 à 6 fois par semaine	2 784	100,0	85,7	14,3*	7,2	5,4	1,6
Une fois par semaine	4 198	100,0	91,3	8,7	5,1	2,9	0,7 ^E
Une fois par mois	4 370	100,0	94,1	5,9*	4,2	1,2	0,5 ^F
Une fois par année	7 257	100,0	98,9	1,1*	0,7	0,4 ^E	F
Jeux							
Loteries	16 202	100,0	93,5	6,5	3,8	2,1	0,6
Loteries instantanées	9 027	100,0	90,6	9,4*	5,5	2,9	1,0
Casinos	5 413	100,0	86,7	13,3*	7,6	4,4	1,4
Bingos	2 098	100,0	84,5	15,5*	9,1	5,0	1,4
ALV hors casinos	1 512	100,0	74,4	25,6*	13,2	9,0	3,4
Courses de chevaux	1 038	100,0	84,2	15,8*	7,0	6,7	2,1 ^E
Nombre moyen de jeux**	1,9	1,9	3,0*	2,9	3,2	3,2	

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 1.2, 2002

* Différence statistiquement significative au niveau 0,05. On a effectué les tests entre la proportion à risque de la catégorie de référence et les autres catégories pour chaque variable (à l'exception des provinces, lesquelles ont été comparées au total établi pour le Canada).

** On a effectué les tests de signification entre les joueurs sans problème et ceux à risque.

Nota : Pour plus d'information, voir Marshall et Wynne (2004).

Notes

1 Se rapporte au total de l'argent parié aux loteries non caritatives, aux casinos et aux ALV, moins les prix et les lots.

2 L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et le classement des dépenses provinciales selon les Comptes nationaux diffèrent, en partie parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.

3 Les dépenses ne tiennent pas compte des gains de jeu. Aussi, les sommes déclarées par les ménages relativement aux jeux de hasard sont constamment inférieures aux sommes réelles. Par exemple, des comparaisons avec les données des sociétés de loterie ont démontré que la sous-déclaration des ménages quant aux achats de billets de loterie dépasse les 50 %.

Documents consultés

MARSHALL, Katherine. « Faites vos jeux! », *L'emploi et le revenu en perspective*, 1996, vol. 8, n° 3, p. 40 à 45.

---. « Jeux de hasard : miser gros », *L'emploi et le revenu en perspective*, hiver 1998, vol. 10, n° 4, p. 7 à 12.

---. « Mise à jour des jeux de hasard », *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps 2000, vol. 12, n° 1, p. 31 à 37.

MARSHALL, Katherine, et Harold WYNNE. « Contre vents et marées », *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps 2004, vol. 16, n° 1, p. 7 à 16.